

Rapport national pour la COP15

Mesure requise :

Le Comité permanent est invité à examiner et approuver le modèle de Rapport national à la COP15.

1. Le Secrétariat a préparé le projet de modèle de Rapport national (MRN) à la 15^e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP15) qui figure en annexe, pour examen par le Comité permanent.
2. En préparant sa proposition de MRN pour la COP15, le Secrétariat s'est efforcé de maintenir, globalement, la structure et le contenu du MRN approuvé pour la COP14, en organisant les domaines du rapport en fonction des buts et objectifs du quatrième Plan stratégique Ramsar (2016-2024) et des Résolutions de la COP14. La cohérence par rapport aux précédents MRN est importante pour la continuité et permet de faire des analyses de séries temporelles pour les rapports sur les progrès d'application à long terme de la Convention. En outre, comme noté dans la Résolution XIV.4, *Examen du quatrième Plan stratégique de la Convention sur les zones humides, ajouts pour la période entre la COP14 et la COP15 et cadre pour le cinquième Plan stratégique*, les indicateurs du MRN à la COP15 restent inchangés, car l'examen à moyen terme du quatrième Plan stratégique a conclu qu'il n'était pas nécessaire de les ajuster.
3. Le MRN à la COP15 se compose des sections suivantes :
 - **La Section 1** qui contient l'information institutionnelle sur l'Autorité administrative et les Correspondants nationaux pour l'application de la Convention au niveau national ;
 - **La Section 2**, dans laquelle chaque Partie est invitée à fournir, en « texte libre » : un résumé de ses différents progrès d'application au niveau national et à proposer des recommandations pour l'avenir. Cette section contient aussi des questions sur les demandes faites dans les décisions de la COP et qui ne figurent pas dans le quatrième Plan stratégique ;
 - **La Section 3** qui propose 62 indicateurs (sous forme de questions), regroupés sous quatre buts et 17 objectifs énumérés dans *Le 4^e Plan stratégique 2016 – 2024 : Mise à jour 2022*¹, demandant aux Parties, si elles le souhaitent, d'ajouter des sources ou des liens vers d'autres informations sur l'application de cette activité au plan national ; et

¹ Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/le-4e-plan-strategique-2016-2024-mise-jour-2022>.

- **La Section 4** qui est une section facultative donnant aux Parties contractantes la possibilité d'indiquer la priorité nationale pour un domaine d'activité ainsi que les ressources disponibles ou pouvant être consacrées à l'application, durant la période triennale. Il y a, en outre, des cases spécifiques permettant d'indiquer les objectifs d'application nationaux avant 2025 et les activités nationales prévues qui visent à réaliser ces objectifs.
4. Les modèles précédents comprenaient une Section 5, une annexe facultative qui permettait aux Parties contractantes de fournir des informations supplémentaires sur certains Sites Ramsar. Cette section a été retirée car elle ajoutait, pour les Parties, un fardeau inutile en matière d'établissement de rapport : en effet, celles-ci mettent déjà à jour et maintiennent cette information dans le Service d'information sur les Sites Ramsar (SISR).
 5. Le Secrétariat a examiné les commentaires et questions concernant le modèle pour la COP14 soumis par les Parties contractantes. Les problèmes déterminés par les Parties comprennent : une redondance dans les questions, des questions qui étaient difficiles à comprendre et une absence de clarté dans les questions n'autorisant qu'à une seule réponse pour des actions/interventions multiples. Sur la base de ces commentaires, le Secrétariat a modifié certaines questions. Ces modifications renforceront la clarté des questions, réduiront la redondance et la charge de travail pour les Parties tout en garantissant que les données à la COP15 soient comparables à celles qui ont été fournies pour des COP précédentes.
 6. Conformément au paragraphe 21 de la Résolution XIV.12, *Renforcement des liens Ramsar avec la jeunesse*, des questions sur la jeunesse ont été ajoutées aux Sections 1 et 2, notamment une demande d'information sur un Correspondant national pour la jeunesse.
 7. Les objectifs du quatrième Plan stratégique ont été conçus dans un souci de synergie avec les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB). En 2022, le nouveau Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (CMB) a été adopté. Le paragraphe 11 de la Résolution XIV.4 donne instruction au Secrétariat de mettre à jour l'annexe 2 actuelle du quatrième Plan stratégique pour tenir compte des cibles du nouveau Cadre mondial de la biodiversité afin que les buts et objectifs du Plan stratégique Ramsar² soient alignés sur les cibles du Cadre. Le MRN à la COP15 fournit aux Parties contractantes l'occasion d'indiquer comment les actions qu'elles entreprennent pour appliquer la Convention peuvent contribuer au nouveau CMB.
 8. Les questions qui composent le modèle, modifiées selon les considérations qui précèdent, figurent en Annexe 1 du présent document. Les changements importants sont clairement signalés. Le texte qui a été supprimé est barré tandis que le nouveau texte est souligné.
 9. Le modèle sera finalisé et publié dès que possible après la 62^e Réunion du Comité permanent. Cela permettra aux Parties de disposer rapidement du modèle, assez tôt dans la période triennale, afin de piloter l'application en cours de la Convention et de préparer les objectifs nationaux à soumettre au Secrétariat avec les rapports nationaux, selon les termes de la Résolution XII.2, *Le Plan stratégique Ramsar 2016-2024*. Le délai de soumission des rapports complétés devrait rester de neuf mois avant chaque session de la COP ; pour les Rapports nationaux à la COP15, il s'agirait d'octobre 2024 si le Comité

² Idem.

permanent accepte la date de juillet 2025 pour la COP15, proposée par le pays hôte. Ce calendrier sera confirmé dès que les dates de la COP15 auront été fixées.

10. Les Parties contractantes sont invitées à soumettre leur Rapport national au moyen du système de rapport en ligne (SRE) à l'adresse <https://reports.ramsar.org/?lang=fr>. La soumission au moyen du SRE réduit les erreurs de transfert des données, facilite la compilation et l'analyse opportune et contribue à l'efficacité globale du processus d'établissement des rapports. Des tutoriels en ligne sont mis à la disposition des Parties sur les moyens d'accéder et d'utiliser le SRE.
11. Dans des circonstances exceptionnelles, les Parties contractantes peuvent soumettre leur Rapport national en format Microsoft Word, après consultation avec le Secrétariat par l'intermédiaire de leur équipe régionale.
12. Des informations contextuelles, un résumé des buts et utilisations des rapports nationaux à la Conférence des Parties contractantes, une explication de la structure du modèle et des orientations sur les moyens de remplir et soumettre le modèle seront publiés pour chaque format.
13. Le Comité permanent est invité à examiner le projet de modèle de Rapport national à la COP15 et à le commenter pour qu'il puisse être finalisé et communiqué aux Parties contractantes.

Annexe 1

Projet de Rapport national à la COP15 de la Convention sur les zones humides

Section 1 : Information institutionnelle

Note importante : Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides considère que les réponses données ci-dessous concernent la liste définitive de vos correspondants. Toutes les personnes énumérées ci-dessous acceptent que les informations soumises serviront à mettre à jour les informations contenues dans la base de données des contacts du Secrétariat et seront publiées sur le site Web public [ici](#).

Nom de la Partie contractante :

Autorité administrative désignée pour la Convention sur les zones humides

Nom de l'Autorité administrative :

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Correspondant national désigné pour la Convention sur les zones humides

Nom et titre :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Correspondant national (CN) désigné pour le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)

Nom et titre :

Nom de l'organisation :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Correspondant national (CN) gouvernemental désigné pour le Programme de communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Nom et titre :

Nom de l'organisation :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Correspondant national non gouvernemental désigné pour le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Nom et titre :

Nom de l'organisation :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Correspondant national désigné pour le renforcement des liens de la Convention sur les zones humides avec la jeunesse

Nom et titre :

Nom de l'organisation :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Section 2 : Résumé général des progrès et des difficultés d'application

Dans votre pays, dans la période triennale écoulée (c.-à-d. depuis le rapport à la COP14) :

- A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention depuis la COP14 ?
- 1)
 - 2)
 - 3)
 - 4)
 - 5)
- B. Quelles ont été les cinq plus grandes difficultés d'application de la Convention depuis la COP14 ?
- 1)
 - 2)
 - 3)
 - 4)
 - 5)
- C. Veuillez décrire les cinq priorités futures pour l'application de la Convention dans votre pays au cours de la prochaine période triennale (2026-2028)
- 1)
 - 2)
 - 3)
 - 4)
 - 5)
- D. Avez-vous (AA) des recommandations à faire sur l'aide qu'apporte le Secrétariat de la Convention en matière d'application ?
- E. Avez-vous (AA) des recommandations à faire sur l'aide qu'apportent les Organisations internationales partenaires (OIP) de la Convention en matière d'application (y compris les partenariats en cours et à développer)
- ~~F. Comment faire pour mieux lier l'application de la Convention de Ramsar au niveau national à celle d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), en particulier ceux du « groupe de la biodiversité » [Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention sur les espèces migratrices (CMS), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)] ?~~
- ~~G. Comment faire pour mieux lier l'application de la Convention de Ramsar à celle des politiques/stratégies relatives à l'eau et autres stratégies dans le pays (par exemple, développement durable, énergie, industries extractives, réduction de la pauvreté, assainissement, sécurité alimentaire, biodiversité) ?~~
- F. Veuillez indiquer le pourcentage approximatif d'hommes et de femmes qui assistent à des réunions ou discussions relatives aux zones humides, par exemple, femmes X % et

hommes 7 % (Résolution XIII.18, *Égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides*, paragraphe 21).

- G. Sur la base des indications que vous avez données ci-dessus, indiquez au moins deux domaines possibles dans lesquels des changements sont nécessaires pour parvenir à l'égalité entre les sexes.
- H. Veillez décrire un ou deux enseignements acquis du point de vue des travaux sur l'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides, dans votre pays.
- I. Si possible, énumérez les politiques, stratégies et plans d'action relatifs à l'égalité entre les sexes et pertinents pour les zones humides en vigueur dans votre pays. Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.
- I. ~~Avez-vous (AA) d'autres commentaires généraux à faire sur l'application de la Convention?~~
- J. Veillez indiquer les stratégies et mesures prises par votre pays pour soutenir la participation des jeunes à la mise en œuvre du Plan stratégique de la Convention ou à la gestion des zones humides (Résolution XIV.12, *Renforcement des liens Ramsar avec la jeunesse*, paragraphe 21).
- K. Veillez faire la liste des organisations consultées ou ayant contribué aux informations fournies dans ce rapport.

Section 3 : Indicateurs (questions) et autres informations sur l'application

But 1 : S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides

[Référence aux objectifs de développement durable 1, 2, 6, 8, 11, 13, 14 et 15]

Objectif 1. Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 14]

1.1 Les problèmes/avantages des zones humides ont-ils été intégrés dans d'autres stratégies et processus de planification nationaux, y compris : {1.3.2} {1.3.3} DRC 1.3.i
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

- a) Politique ou stratégie nationale de gestion des zones humides :
- b) Stratégies d'élimination de la pauvreté :
- c) Plans de gestion des ressources en eau et d'économie d'eau :
- d) Plans de gestion des ressources côtières et marines :
- e) Plan de gestion intégrée de la zone côtière :
- f) Plans nationaux/stratégies nationales pour les forêts :
- g) Politiques ou mesures nationales pour l'agriculture :
- h) Stratégies nationales et Plans d'action nationaux pour la biodiversité rédigés dans le cadre de la CDB :
- i) Politiques nationales pour l'énergie et l'exploitation minière :
- j) Politiques nationales pour le tourisme :
- k) Politiques nationales pour le développement urbain :
- l) Politiques nationales pour les infrastructures :
- m) Politiques nationales pour l'industrie :
- n) Politiques nationales pour l'aquaculture et les pêches {1.3.3} DRC 1.3.i :
- o) Plans d'action nationaux (PAN) pour la gestion et la lutte contre la pollution :
- p) Politiques nationales pour la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau :

1.1 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources pour les politiques ou plans mentionnés ci-dessus.

Objectif 2. L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 7 et à l'objectif de développement durable 6, indicateur 6.3.1]

2.1 ~~La quantité et la qualité de l'eau disponible pour, et requise par, les zones humides ont-elles été évaluées pour soutenir l'application des Les Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides et les orientations additionnelles sur les outils et méthodologies ont-elles été portées à l'attention des ministères nationaux et/ou des organismes à différents niveaux des collectivités territoriales (Résolutions VIII.1, VIII.2)?~~ {1.2.4}
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

2.1 Information supplémentaire :

- 2.2 Des évaluations des flux environnementaux ont-elles été réalisées du point de vue de l'atténuation des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? (Action r3.4.iv)

A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

2.2 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- ~~2.3 Quelles initiatives ont été prises (le cas échéant) pour améliorer l'utilisation durable de l'eau (ou l'attribution des ressources en eau) dans le contexte des besoins des écosystèmes à l'échelle des principaux bassins fluviaux (résolutions VIII.1 et XII.12) ? (Action 3.4.6.)~~

~~A=Oui ; B=Non ; C=Partiellement ; D=Prévu ; O= Inchangé ; X= Inconnu~~

2.3 Information supplémentaire :

- 2.3 L'inscription ou la gestion de Sites Ramsar a-t-elle amélioré l'utilisation durable de l'eau (par exemple, réduction du drainage, utilisation réduite de pesticides, contrôle de la pollution, etc.) dans votre pays ?

A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; O= Inchangé ; X=Inconnu

2.3 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 2.4 Les Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides (Résolutions VIII.1 et XII.12) ont-elles été utilisées/appliquées dans les processus de prise de décisions ? (Action 3.4.6)

A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

2.4 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 2.5 Des projets qui encouragent et démontrent les bonnes pratiques en matière d'attribution et de gestion de l'eau pour le maintien des fonctions écologiques des zones humides ont-ils été élaborés ? (Action r3.4.ix.)

A=Oui ; B=Non ; C=En cours ; D=Prévu

2.5 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 2.6 Le pays utilise-t-il des zones humides/étangs construits comme technologie de traitement des eaux usées ?

ODD 6 Indicateur 6.3.1.

A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y= Non pertinent

- ~~2.5 Pourcentage de ménages raccordés au réseau d'égouts ? %³
ODD 6 Cible 6.3.1 ?~~

³ Note : Les questions suivantes sont supprimées parce que les pays font déjà rapport à ce sujet ailleurs.

2.5 Information supplémentaire :

2.6 Quel est le taux de couverture des réseaux d'eaux usées dans le pays ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

E=# pour cent; F=Inférieur à # pour cent; G=Supérieur à # pour cent; X=Inconnu; Y=Non pertinent

2.6 Information supplémentaire :

2.7 Dans votre pays, quel est le pourcentage d'utilisateurs de fosses septiques/ toilettes sèches ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

E=# pour cent; F=Inférieur à # pour cent; G=Supérieur à # pour cent; X=Inconnu; Y=Non pertinent

2.7 Information supplémentaire :

2.9 Combien d'installations de traitement centralisé des eaux usées (ou volume traité) existe-t-il au niveau national ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

E=# d'installations ; F=Inférieur à # pour cent ; G=Supérieur à # pour cent ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

2.9 Information supplémentaire :

2.10 Quel est l'état de marche des installations de traitement des eaux usées ? Si applicable à votre pays

ODD 6 Cible 6.3.1.

A=Bon; B=Ne fonctionne pas; C=Fonctionne; Q=Obsolète; X=Inconnu; Y=Non pertinent

2.10 Information supplémentaire :

2.11 Quel est le pourcentage de technologie de traitement décentralisé des eaux usées, y compris les zones humides/étangs construits ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

A=Bon; B=Ne fonctionne pas; C=Fonctionne; Q=Obsolète; X=Inconnu; Y=Non pertinent

2.11 Information supplémentaire :

2.12 Nombre de systèmes de réutilisation des eaux usées (ou volume réutilisé) et but ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

2.12 Information supplémentaire :

2.13 Quelle est la finalité du système de réutilisation des eaux usées, si applicable à votre pays ?

ODD 6 Cible 6.3.1. _____

R=Agriculture; S=Paysage; T=Industriel; U=Eau potable; X=Inconnu; Y=Non pertinent

2.13 Information supplémentaire : Veuillez préciser si le système de réutilisation des eaux usées est gratuit ou payant, et ajouter tout autre renseignement pertinent.

2.14 ~~Votre pays utilise-t-il un système de traitement des eaux usées utilisant les zones humides comme filtres naturels tout en préservant l'écosystème des zones humides ?~~
A=Oui ; B=Non ; X= Inconnu ;

Objectif 3. *Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 7, 10, 15, 16 et 18]

3.1 ~~Votre pays a-t-il instauré des politiques, y compris des mesures d'incitation, pour encourager le secteur privé à appliquer les principes et orientations Ramsar sur l'utilisation rationnelle (Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides) dans ses activités et investissements concernant les zones humides ? {1.10.1} DRC 1.10.i~~
Le secteur privé est-il encouragé à appliquer les principes et orientations Ramsar sur l'utilisation rationnelle (Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides) dans ses activités et investissements concernant les zones humides ? {1.10.1} DRC 1.10.i
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

3.1 Information supplémentaire : Veillez préciser s'ils ont été appliqués pour la formulation de politiques ou la mise en œuvre de bonnes pratiques et veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

3.2 Le secteur privé a-t-il entrepris des activités ou des actions pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion (a) de Sites Ramsar ou (b) de zones humides en général ? {1.10.2} DRC 1.10.ii :
a) Sites Ramsar
b) Zones humides en général
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

3.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources pour les activités spécifiques indiquées ci-dessus.

3.3 A-t-on appliqué des mesures d'incitation qui encouragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.11.1} DRC 1.11.i
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

3.3 Information supplémentaire : Veillez préciser les types de mesures d'incitation (prêts, avantages fiscaux, ou autres) et veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

3.4 ~~Des mesures ont-elles été prises pour éliminer les incitations perverses qui découragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides conduisant à la dégradation ou à la disparition des zones humides ? {1.11.2} DRC 1.11.i~~
Des mesures ont-elles été prises pour éliminer les incitations perverses qui conduisent à la dégradation ou à la disparition des zones humides ? {1.11.2} DRC 1.11.i
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; Z=Non applicable

3.4 Information supplémentaire : Veillez préciser les mesures prises pour éliminer les mesures d'incitation perverses (par exemple, suppression de subsides pour l'expansion agricole) et veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

Objectif 4. Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 6]

- 4.1 Le pays a-t-il un inventaire national des espèces exotiques envahissantes qui ont ou pourraient avoir des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ?
{1.9.1} DRC 1.9.i
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

4.1 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 4.2 Votre pays a-t-il adopté des politiques, stratégies, ou lignes directrices nationales sur le contrôle et la gestion des espèces envahissantes concernant les zones humides?_{1.9.2} DRC 1.9.iii
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

4.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 4.3 ~~Votre pays a-t-il réussi à contrôler, grâce à des mesures de gestion, des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides?~~ Environ combien d'espèces envahissantes sont contrôlées par des mesures de gestion dans votre pays ?
A=Oui ; B=Non ; X= Inconnu E=# d'espèces ; F=Inférieur à # ; G=Supérieur à # ;
X=Inconnu ; Y=Non pertinent

4.3 Information supplémentaire : Si E, F ou G, veuillez faire la liste des espèces et fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- ~~4.4 Y a-t-il des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides qui n'ont pas été contrôlées avec succès grâce aux mesures de gestion?~~
A=Oui ; B=Non ; X= Inconnu

~~4.4 Information supplémentaire : (Si 'Oui', veuillez fournir des exemples, y compris le nom des espèces et les problèmes de gestion).~~

- 4.4 L'efficacité des programmes de contrôle des espèces exotiques envahissantes dans les zones humides a-t-elle été évaluée?
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

4.4 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

But 2. Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar

[Référence aux objectifs de développement durable 6, 11, 13, 14 et 15]

Objectif 5. Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1.}

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 3 et 5]

- 5.1 Une stratégie et des priorités nationales ont-elles été établies pour continuer d'inscrire des Sites Ramsar en utilisant le *Cadre stratégique pour orienter l'évolution de la Liste de Ramsar* ? {2.1.1} DRC 2.1.i
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

5.1 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- ~~5.2 Le Service d'information sur les Sites Ramsar et ses outils ont-ils été utilisés pour l'identification nationale d'autres Sites Ramsar à inscrire ? {2.2.1} DRC 2.2.ii
A=Oui ; B=Non ; D= Prévu~~

~~5.2 Information supplémentaire :~~

- 5.2 Combien de Sites Ramsar ont un plan de gestion ? {2.4.1} DRC 2.4.i
E=# de sites ; F=Inférieur à # sites ; G=Supérieur à # sites ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

- 5.3 Pour combien de Sites Ramsar ayant un plan de gestion, ce plan est-il activement appliqué ? {2.4.2} DRC 2.4.i
E= # Sites ; F=Inférieur à # sites ; G=Supérieur à # sites ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

- 5.4 Pour combien de Sites Ramsar des mesures de gestion sont-elles appliquées en dehors des plans de gestion officiels ? {2.4.3} DRC 2.4.i
E= # Sites ; F=Inférieur à # sites ; G=Supérieur à # sites ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

5.4 Information supplémentaire :

- 5.5 L'efficacité de la gestion a-t-elle été évaluée dans tous les Sites Ramsar (par des plans de gestion officiels, lorsqu'ils existent, ou par d'autres mesures prises pour une gestion appropriée des zones humides) ? {1.6.2} DRC 1.6.ii

A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y= Non pertinent

a) Si 'Oui', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

b) Si 'En partie', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

c) Si 'Prévu', veuillez indiquer le nombre de Sites Ramsar

5.5 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources, en indiquant l'outil d'évaluation utilisé (par exemple, METT, Résolution XII.15) et la source de l'information.

- 5.6 Combien de Sites Ramsar ont un comité de gestion intersectoriel ? {2.4.4} {2.4.6} DRC 2.4.iv
E= # Sites ; F=Inférieur à # sites ; G=Supérieur à # sites ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

5.6 Information supplémentaire (si un site au moins) : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources avec des informations sur le(s) site(s).

5.7 Pour combien de Sites Ramsar une description des caractéristiques écologiques a-t-elle été préparée (voir Résolution X.15)? {2.4.5}{2.4.7} DRC 2.4.v

E= # Sites ; F=Inférieur à # sites ; G=Supérieur à # sites ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

5.7 Information supplémentaire (si 1 site au moins) : Veuillez donner le nom et le numéro officiel du(des) site(s).

Objectif 7. *Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées.* {2.6.}.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 3, 4 et 10]

7.1 Des mécanismes sont-ils en place pour que l’Autorité administrative soit informée de changements ou de changements possibles, négatifs, induits par l’homme, dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar, conformément à l’article 3.2 ? {2.6.1} DRC 2.6.i

A=Oui ; B=Non ; C=Quelques sites ; D=Prévu

7.1 Information supplémentaire : Si ‘Oui’, veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources décrivant les mécanismes établis.

7.2 Tous les cas de changement ou de changement probable, négatif, induit par l’homme, dans les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar ont-ils été signalés au Secrétariat Ramsar conformément à l’article 3.2 ? {2.6.2} DRC 2.6.i

A=Oui ; B=Non ; C=Quelques cas ; O=Pas de changement négatif

7.2 Information supplémentaire (Si ‘Oui’ ou ‘Quelques cas’, veuillez indiquer pour quels Sites Ramsar l’Autorité administrative n’a pas fait de rapport au Secrétariat, au titre de l’article 3.2 et pour quels sites des rapports sur les changements ou changements probables n’ont pas encore été communiqués):

~~7.3 Le cas échéant, des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes pour lesquels des Sites Ramsar ont été inscrits au Registre de Montreux, y compris demande d’une Mission consultative Ramsar ? {2.6.3} DRC 2.6.ii~~

~~A=Oui ; B=Non ; Z=Non applicable~~

~~7.3 Information supplémentaire (Si ‘Oui’, veuillez indiquer les mesures prises) :~~

But 3. Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

[Référence aux objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14 et 15]

Objectif 8. Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC 1.1.i

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 2, 3, 4, 6 et 21]

- 8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides? {1.1.1} DRC 1.1.i
A=Oui ; B=Non ; C=En progrès ; D=Prévu

Information supplémentaire : Si 'En progrès' ou 'Prévu', quand sera-t-il terminé ?

- 8.2 Si votre pays a un inventaire national des zones humides, l'a-t-il mis à jour dans la dernière décennie [2014-2024]?
A=Oui ; B=Non ; C=En progrès ; C1=En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu

8.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 8.3 À quelle fréquence l'inventaire national des zones humides est-il mis à jour ?
A: Intervalles réguliers ≤ 6 ans ; B: De manière irrégulière ≥ 7 ans ; X= Inconnu

- 8.4 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles publiques ?
{1.1.2} DRC 1.1.ii
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

8.4 Information supplémentaire : Si 'En partie' ou 'Prévu' quand les données/les informations seront-elles publiques ?

- 8.5 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles conservées ?
Veuillez expliquer comment les données/informations de l'inventaire national des zones humides sont conservées, le cas échéant ? {1.1.2} DRC 1.1.ii

- 8.6 Si votre pays a un inventaire national des zones humides, veuillez fournir un chiffre en kilomètres carrés (km²) pour l'étendue des zones humides (selon la définition de la Convention sur les zones humides) pour l'année où les données sont disponibles et fournir l'information ventilée pertinente dans le champ ci-dessous. Cette information servira aussi à faire rapport sur l'ODD 6, cible 6.6, indicateur 6.6.1 dont la Convention de Ramsar est coresponsable.
E= # Km² ; X= Inconnu

8.6 Selon la définition Ramsar et la classification des zones humides, l'information ventilée sur l'étendue des zones humides est la suivante :

Année de recueil des données, c.-à-d. 20XX							
<u>Couverture de l'inventaire (cochez ce qui est approprié)</u>			Territoire national				
			Une partie seulement du territoire national				
			Sites Ramsar				
Superficie par type de zone humide						Superficie totale de la zone humide	
	Type	Superficie Km²	Type	Superficie Km²	Type		Superficie Km²
Marine/Côtière	p.ex Récifs coralliens :	xx	p.ex Eaux estuariennes	xx	p.ex Lagunes côtières saumâtres/salées	xx	
Continentale	p.ex Marais/marécages d'eau douce permanents	xx	p.ex Tourbières non boisées (y compris broussailles ou tourbières ouvertes, marécages, fagnes)	xx	p.ex Lacs d'eau douce permanents	xx	
Artificielle	p.ex mare					xx	
Superficie totale par catégorie de zone humide							
Total							xx Km ²
Veuillez s'il vous plaît fournir un lien/télécharger ici un document source : avec l'année et le titre complet du rapport sur l'inventaire							

Note : Le minimum d'information à fournir est la superficie totale des zones humides pour chacune des trois catégories principales : « marine/côtière », « continentale » et « artificielle ».

Si les données des inventaires sont partielles ou non complète, utilisez l'information disponible pour remplir le formulaire, en précisant si elle est partielle ou non complète.

~~Information supplémentaire : Si l'information est disponible, veuillez indiquer le pourcentage de changement dans l'étendue des zones humides depuis trois ans. Veuillez noter : pour le % de changement dans l'étendue des zones humides, si la période des données couvre plus de trois ans, donnez l'information disponible et indiquez la période du changement.~~

Des orientations sur l'information relative à l'étendue des zones humides nationales à fournir pour l'Objectif 8 « Inventaire national des zones humides » du modèle de Rapport national sont à consulter à l'adresse : <https://www.ramsar.org/fr/document/orientations-sur-les-informations-relatives-letendue-nationale-des-zones-humides>.

- 8.7 Comment les caractéristiques écologiques⁴ des zones humides de votre pays ont-elles changé, globalement, depuis la COP14 ? {1.1.3}
- Sites Ramsar
 - Toutes les zones humides de votre pays
- ~~Veuillez commenter les sources d'information sur lesquelles s'appuie votre réponse dans le champ vert de texte libre ci-dessous. S'il y a une différence entre la situation des zones humides intérieures et côtières, veuillez décrire. Si possible, décrivez les principaux moteurs du (des) changement(s).⁵~~
- N=État détérioré ; O=Pas de changement ; P=État amélioré
- 8.8 Sur une échelle de 1 à 5, notez le changement dans les caractéristiques écologiques des zones humides de votre pays, globalement, depuis la COP14 ? {1.1.3}
- côtières
 - continentales
 - artificielles
- 1=détérioration profonde ; 2=détérioration ; 3=pas de changement ; 4=amélioration ; 5=amélioration importante
- 8.8 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources pour d'autres informations.
- 8.9 Quels sont vos principaux besoins en matière d'élaboration d'un inventaire national des zones humides pour soutenir les rapports au titre de l'indicateur 6.6.1 des ODD qui vise à établir l'état mondial et les tendances des zones humides ? Veuillez sélectionner/cocher ci-dessous
- Accès aux données et normes d'acquisition des données
 - Méthodes et approches de délimitation des zones humides
 - Classification des habitats
 - Normalisation des méthodes d'interprétation des données
 - Cadre régulateur et structure de gouvernance
 - Ressources
 - Compétences pertinentes
 - Collecte et cartographie des données
 - Collaboration
 - Autres
- 8.10 Veuillez choisir dans la liste ci-dessous les principaux besoins de votre pays en matière d'utilisation des résultats de l'inventaire national des zones humides pour mettre en œuvre les mandats confiés par la COP, par exemple, la conservation et l'utilisation rationnelle de toutes les zones humides [Résolutions X.2, XIII.12, XIII.13, XIII.14, XIII.16, XIV.17 et Contributions déterminées au niveau national (CDNN)] pour réaliser le développement durable.
- Ressources
 - Compétences pertinentes
 - Systèmes de données et gestion

⁴ Les caractéristiques écologiques comprennent les éléments composants, les processus et les avantages/services écosystémiques qui caractérisent la zone humide à un moment donné.

⁵ Note : Le Secrétariat suggère d'explorer les données rassemblées pour l'indicateur 6.6.1 des ODD à chaque période triennale afin de calculer ces changements.

- d) Application de l'information de l'inventaire national des zones humides pour la prise de décisions (climat, biodiversité et planification/établissement de rapports pour chaque secteur)
- e) Cadre régulateur et structure de gouvernance
- f) Interprétation et diffusion des données
- g) Collaboration
- h) Autres

8.11 Votre pays a-t-il pris des mesures/actions depuis la COP14 pour intégrer la protection, l'utilisation rationnelle et la restauration des zones humides dans les politiques, stratégies ou plans suivants ? {1.3.2} {1.3.3} DRC 1.3.i

A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu ; X=Inconnu

- a) Politique/stratégie nationale pour l'eau :
- b) Politique/stratégie pour l'énergie et l'exploitation minière :
- c) Politique/stratégie/plan pour les industries extractives :
- d) Politique/stratégie/plan pour l'allègement de la pauvreté :
- e) Politique/stratégie/plan d'assainissement :
- f) Politique/stratégie/plan pour la sécurité alimentaire :
- g) Stratégie et plans d'action pour la biodiversité dans le cadre de la CDB :
- h) Politiques nationales sur le développement urbain :
- i) Politiques nationales sur le tourisme :
- j) Politiques nationales sur l'infrastructure :
- k) Politiques nationales sur l'aquaculture et la pêche {1.3.3} DRC 1.3.i :
- l) Plans d'action nationaux (PAN) pour le contrôle et la gestion de la pollution :
- m) Politiques nationales sur la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau :

8.11. Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources pour les actions/mesures spécifiques des politiques/stratégies cochées ci-dessus.

Objectif 9. *L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière {1.3.}*

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 9, 10 et 15].

9.1 Y a-t-il une politique nationale pour les zones humides (ou un instrument équivalent) en place pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.3.1} DRC 1.3.i
A=Oui ; B=Non ; C=En préparation ; D=Prévu

9.1 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir le lien vers la source ou télécharger ici le document source, ainsi que la date de la politique.

9.2 Depuis la COP14, des amendements ont-ils été apportés à la législation ou aux politiques existantes pour refléter les engagements pris envers la Convention sur les zones humides ? {1.3.5} {1.3.6}
A=Oui ; B=Non ; C=En progrès ; D=Prévu

9.2 Information supplémentaire : veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 9.3 Les systèmes de gouvernance et de gestion de l'eau de votre pays considèrent-ils les zones humides comme une infrastructure aquatique naturelle faisant partie intégrante de la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins hydrographiques ? {1.7.1} {1.7.2} DRC 1.7.ii
A=Oui ; B=Non ; D=Prévu

9.3 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 9.4 Une expertise en matière de communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation (CESP) et des outils ont-ils été intégrés dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques/versants (voir Résolution X.19) ? {1.7.2} {1.7.3}
A=Oui ; B=Non ; D=Prévu

9.4 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 9.5 Votre pays a-t-il établi des politiques ou lignes directrices pour renforcer le rôle des zones humides en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements ? {1.7.3} {1.7.5} DRC 1.7.iii
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

Information supplémentaire : Si "Oui", veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 9.6 Votre pays a-t-il inscrit les actions relatives aux zones humides dans les CDNN et autres politiques nationales connexes sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements ?
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

Information supplémentaire : Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 9.7 Votre pays a-t-il formulé des politiques, plans ou projets appuyant et renforçant le rôle des zones humides en matière de soutien et d'entretien de systèmes agricoles viables ? {1.7.4} {1.7.6} DRC 1.7.v
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

9.7 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 9.8 Des travaux de recherche à l'appui des plans et politiques pour les zones humides ont-ils été entrepris dans votre pays concernant :
- a) les interactions agriculture-zones humides
 - b) les changements climatiques
 - c) l'évaluation des services écosystémiques
- {1.6.1} DRC 1.6.i
A=Oui ; B=Non ; D=Prévu

9.8 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

9.8 ~~Votre pays a-t-il présenté une candidature au Label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar, Résolution XII.10 ?~~

~~A=Oui; B=Non; C=Partiellement; D=Prévu~~

~~9.8 Information supplémentaire : (Si 'Oui', veuillez indiquer combien de candidatures ont été proposées):~~

9.9 Votre pays s'est-il efforcé de conserver de petites zones humides conformément aux Résolutions XIII.21 et XIII.15 ?

A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

9.9 Information supplémentaire : (Si 'Oui', veuillez indiquer quelles mesures ont été prises) :

Objectif 10. *Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 22]

10.1 Votre pays a-t-il une législation nationale, ou l'équivalent, sur les peuples autochtones et les communautés locales, à tous les niveaux pertinents de la gestion des zones humides et/ou de la gestion des sites ?

A=Oui ; B=Non ; C=En préparation ; C1= En partie ; D= Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

10.1 : Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

10.2 Si la réponse à la question 10.1 est 'Oui', les principes directeurs pour l'examen des valeurs culturelles des zones humides, y compris des connaissances traditionnelles pour la gestion effective des sites (Résolution VIII.19), ont-ils été utilisés ? (Action 6.1.2/ 6.1.6)

A=Oui ; B=Non ; C=En préparation ; C1= En partie ; D= Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

10.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

10.3 Des études de cas, ~~la participation~~ sur la participation des peuples autochtones à des projets ou des expériences réussies concernant les aspects culturels des zones humides ont-elles été compilées ? Résolution VIII.19 et Résolution IX.21 ? (Action 6.1.6)

A=Oui ; B=Non ; C=En préparation ; D=Prévu

10.3 Information supplémentaire : (Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger les documents sources, qu'il s'agisse d'études de cas ou de projets documentant des informations et expériences relatives à la culture et aux zones humides).

10.4 Les lignes directrices pour l'établissement et le renforcement de la participation des communautés locales et des peuples autochtones à la gestion des zones humides ont-elles été appliquées ? ~~utilisées ou appliquées, par exemple~~

- a) ~~parties prenantes, notamment les communautés locales et peuples autochtones sont représentés aux Comités nationaux Ramsar ou organes semblables~~
- b) ~~participation et assistance aux groupes communautaires et de peuples autochtones, centres d'éducation aux zones humides et organisations non gouvernementales avec l'expertise nécessaire pour faciliter la mise en place d'approches participatives ;~~

(Résolution VII. 8) (Action 6.1.5)

A=Oui ; B=Non ; C=En préparation ; D=Prévu

10.4 Information supplémentaire : ~~(Si la réponse est 'Oui', veuillez décrire l'utilisation ou l'application des lignes directrices)~~ Si 'Oui', veuillez indiquer la législation/les politiques et les actions nationales qui tiennent compte des besoins et de la participation des peuples autochtones et des communautés locales en matière de gestion des zones humides à tous les niveaux pertinents.

10.5 Les connaissances et pratiques de gestion traditionnelles concernant l'utilisation rationnelle des zones humides ont-elles été documentées et leur application a-t-elle été encouragée ? (Action 6.1.2)

A=Oui ; B=Non ; C=En préparation ; D=Prévu

10.5 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

Objectif 11. *Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.}*

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 11, 12 et 13]

11.1 ~~Les avantages/services écosystémiques fournis par les zones humides ont-ils fait l'objet de recherches dans votre pays, sont-ils enregistrés dans des documents tels que le rapport sur l'État de l'environnement, et les résultats sont-ils publiés ?~~ Une évaluation des avantages/services écosystémiques fournis par les Sites Ramsar et autres zones humides a-t-elle été faite ? {1.4.1} DRC 1.4.ii

A=Oui ; B=Non ; C=En préparation ; C1=En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

11.1 Information supplémentaire : Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez indiquer pour combien de ~~zones humides~~ Sites Ramsar et leurs noms), et fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

11.2 Depuis la COP14, des programmes ou projets pour les zones humides contribuant ~~aux objectifs d'allègement de la pauvreté ou aux plans de~~ à la sécurité alimentaire et de

l'eau et en conséquence, à l'allègement de la pauvreté, ont-ils été appliqués ? {1.4.2}

DRC 1.4.i

A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

11.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides ? {1.4.3} {1.4.4} DRC 1.4.iii

A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

11.3 Information supplémentaire : Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez indiquer, si le chiffre est connu, le nombre de Sites Ramsar et leurs noms :

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides ~~y compris les connaissances traditionnelles pour la gestion efficace des sites (Résolution VIII.19)~~ en général ? {1.4.3} {1.4.4} DRC 1.4.iii

{1.4.4} DRC 1.4.iii

A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

11.4 Information supplémentaire : Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez indiquer, si le chiffre est connu, le nombre de Sites Ramsar et leurs noms :

Objectif 12. *Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.* {1.8.}

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 2, 8 et 11].

12.1 Des objectifs nationaux ont-ils été fixés pour la restauration des zones humides ?

A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

12.1 Information supplémentaire : Si 'Oui' veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources donnant des informations sur les objectifs et types de zones humides

12.2 Avez-vous identifié des sites prioritaires pour la restauration des zones humides ?

{1.8.1} DRC 1.8.i

A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

12.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir une liste des sites en précisant les types de zones humides, et fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

12.3 Depuis la COP14, des programmes, plans ou projets de restauration/remise en état des zones humides ont-ils été appliqués ? {1.8.2} DRC 1.8.i

A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

12.3 Information supplémentaire : ~~(Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer, si le chiffre est disponible, l'étendue des zones humides restaurées) ;~~ Si 'Oui' ou 'En partie',

veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources sur des exemples de réussites.

Fournir des informations, si elles sont disponibles, sur l'étendue des zones humides et les types de zones humides restaurées :

<u>Types de zones humides</u>	<u>Objectif de restauration (prévu) en m² ou km²</u>	<u>m² ou km² restaurés</u>	<u>Total restauré/prévu</u>	<u>Total restauré/prévu</u>
<u>Marines/Côtières :</u>				
<u>Continentalles :</u>				
<u>Artificielles :</u>				

12.4 Les Lignes directrices sur une action mondiale pour les tourbières et sur les tourbières, les changements climatiques et l'utilisation rationnelle (Résolutions VIII.1 et XII.11) ont-elles été appliquées ?

A=Oui ; B=Non ; C= En Partie ; D=Prévu ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent

- a) ~~Connaissances des ressources mondiales~~
- b) ~~Éducation et sensibilisation du public aux tourbières~~
- c) ~~Instruments politiques et législatifs~~
- d) ~~Utilisation rationnelle des tourbières~~
- e) ~~Réseaux de recherche, centres régionaux d'expertise et capacité institutionnelle~~
- f) ~~Coopération internationale~~
- g) ~~Mise en œuvre et appui~~

12.4 Information supplémentaire : Si 'Oui' ou 'En Partie', veuillez indiquer, les progrès d'application.

Objectif 13. *Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains.*
 [Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 10 et 14].

13.1 Des mesures ont-elles été prises pour renforcer la durabilité des zones humides lorsqu'elles sont affectées par des secteurs clés, notamment :

A=Oui ; B=Non ; D=Prévu

- a) Énergie :
- b) Mines :
- c) Agriculture :
- d) Tourisme :
- e) Développement urbain :
- f) Infrastructure :
- g) Industrie :
- h) Foresterie :
- i) Aquaculture :
- j) Pêche :

13.1 Information supplémentaire : veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources pour chaque secteur sélectionné.

- 13.2 ~~Des pratiques d'évaluation stratégique ont-elles été appliquées dans la révision des~~La réalisation d'Évaluations stratégiques de l'environnement est-elle une obligation légale dans votre pays pour les politiques, programmes et plans qui pourraient avoir des impacts sur les zones humides ? {1.3.3} {1.3.4} DRC 1.3.ii
A=Oui ; B=Non ; C= En Partie ; D=Prévu

13.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources pour la politique ou législation pertinente.

- 13.3 ~~Des évaluations d'impact sur l'environnement ont-elles été faites pour tous~~Dans votre pays, est-il légalement obligatoire de réaliser des Évaluations d'impact sur l'environnement pour les projets de développement (tels que de nouveaux bâtiments, de nouvelles routes, l'industrie extractive) de secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture qui pourraient toucher les zones humides ? {1.3.4} {1.3.5} DRC 1.3.iii
A=Oui ; B=Non ; C=Parfois

13.3 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir un lien ou télécharger le document source ici pour la politique ou législation pertinente.

But 4. Améliorer la mise en œuvre

[Référence aux objectifs de développement durable 1, 2, 6, 9, 10, 11, 13, 14, 15 et 17]

Objectif 15. *Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}*

- 15.1 Votre pays a-t-il participé à l'élaboration et à l'application d'une Initiative régionale Ramsar ? {3.2.1} DRC 3.2.i
A=Oui ; B=Non ; D=Prévu

15.1 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez faire la liste des Initiatives régionales Ramsar auxquelles votre pays participe activement.

- 15.2 Votre pays a-t-il soutenu ou participé à l'élaboration d'autres centres régionaux de formation et de recherche sur les zones humides (c.-à-d. couvrant plus d'un pays) ? {3.2.2}
A=Oui ; B=Non ; D=Prévu

15.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez indiquer le(s) nom(s) du(des) centre(s).

Objectif 16. La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation. {4.1}.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 21].

- 16.1 Un (ou des) plan(s) d'action pour la CESP zones humides a-t-il (ont-ils) été établi(s) ?
{4.1.1} DRC 4.1.i
- a) au niveau national
 - b) au niveau infranational
 - c) au niveau du bassin versant
 - d) au niveau local/du site
- (Même si aucun plan de CESP n'a été élaboré, si des objectifs de CESP plus vastes ont été établis, veuillez l'indiquer dans la section Information supplémentaire ci-dessous.)
A=Oui ; B=Non C=En progrès ; D=Prévu

16.1 Information supplémentaire : (Si vous avez noté 'Oui' ou 'En progrès' face à l'une ou à plusieurs des catégories ci-dessus, veuillez, pour chacune, fournir un lien ou télécharger ici le document source décrivant le mécanisme.

- 16.2 Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) ont été établis ? {4.1.2} DRC 4.1.ii
- a) dans les Sites Ramsar
 - b) dans d'autres zones humides
- E=# centres ; F=Inférieur à # ; G=Supérieur à # ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

16.2 Information supplémentaire : Si des centres font partie de réseaux nationaux ou internationaux, veuillez décrire les réseaux.

- 16.3 La Partie contractante :
- a) encourage veille-t-elle à la participation d'acteurs au processus décisionnel relatif à la planification et à la gestion des zones humides ?
 - b) fait-elle spécifiquement participer les acteurs locaux au choix de nouveaux Sites Ramsar et à la gestion de Sites Ramsar ? {4.1.3} DRC 4.1.iii
- A=Oui ; B=Non ; C= En Partie ; D=Prévu

16.3 Information supplémentaire : (Si 'Oui' ou 'En Partie', veuillez fournir un lien ou télécharger ici un document source avec des informations sur la participation des acteurs.

- 16.4 Avez-vous un Comité national intersectoriel Ramsar/pour les zones humides opérationnel ? {4.1.6} DRC 4.3.v
- A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu X=Inconnu ; Y=Non pertinent

16.4 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir un lien/une source ou télécharger ici un document source sur sa composition, la fréquence de ses réunions et ses responsabilités.

- 16.5 Avez-vous un organe intersectoriel opérationnel équivalant à un Comité national Ramsar/ pour les zones humides ? {4.1.6} DRC 4.3.v
- A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu X=Inconnu ; Y=Non pertinent

16.5 Information supplémentaire : Si 'Oui' indiquez a) la composition; b) le nombre de réunions depuis la COP13; et c) quelles sont les responsabilités du Comité) veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources sur sa composition, la fréquence de ses réunions et ses responsabilités.

- 16.6 Y a-t-il d'autres mécanismes de communication en place (outre le comité national) pour l'échange de lignes directrices sur l'application de la Convention et d'autres informations, entre l'Autorité administrative et :
- a) les administrateurs de Sites Ramsar
 - b) d'autres correspondants nationaux d'AME
 - c) d'autres ministères, départements et services
- {4.1.7} DRC 4.1.vi
A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

16.6 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources qui décrivent les mécanismes.

- 16.7 Des activités de la Journée mondiale des zones humides mettant en valeur Ramsar, sous l'égide du gouvernement ou d'ONG ont-elles été organisées par votre pays depuis la COP14 ? {4.1.8}
- A=Oui ; B=Non

16.7. Si 'Oui', veuillez indiquer le nombre d'activités, et fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 16.8 Des campagnes, programmes et projets ont-ils eu lieu dans votre pays pour sensibiliser à l'importance des zones humides pour les êtres humains et les espèces sauvages durant la Journée mondiale des zones humides, depuis la COP14 ? {4.1.9}
- A=Oui ; B=Non

16.8 Information supplémentaire : Veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 16.9 Des informations sur les zones humides et/ou les Sites Ramsar de votre pays et leur état ont-elles été rendues publiques (par exemple, dans des publications ou sur un site Web) ? (3.4.2) DRC 3.4.iv
- A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

16.9 Information supplémentaire : Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

Objectif 17. Des ressources financières et autres, issues de toutes les sources, sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du quatrième Plan stratégique de la Convention 2016-2024. {4.2.}
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 19]

- ~~17.1 Les contributions Ramsar ont-elles été payées intégralement pour 2018, 2019 et 2020 ?~~
{4.2.1} DRC 4.2.i
A=Oui ; B=Non ; Z=Non applicable

b) Si 'Non' sous 17.1 a), veuillez préciser quel plan a été mis en place pour garantir un paiement à venir prompt :

~~17.2 Un autre appui financier a-t-il été fourni dans le cadre de contributions volontaires aux activités de la Convention non financées par le budget administratif ? {4.2.2} DRC 4.2.i
A=Oui ; B=Non~~

~~17.2 Information supplémentaire (Si 'Oui', veuillez indiquer le montant et pour quelles activités):~~

17.1 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement (« pays donateurs ») :] Depuis la COP14, L'organisme a-t-il fourni un financement pour soutenir la gestion et la conservation des zones humides dans d'autres pays ? {3.3.1} DRC 3.3.i
A=Oui ; B=Non Z=Non applicable

17.1 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez indiquer les pays soutenus depuis la COP12-veuillez indiquer le montant du financement fourni depuis la COP14 et fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

17.2 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement (« pays donateurs ») :] Des mesures de sauvegarde et évaluations environnementales ont-elles été inscrites dans l'élaboration de projets proposés par l'organisme ? {3.3.2} DRC 3.3.ii
A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; X= Inconnu ; Y=Non pertinent ; Z=Non applicable

17.2 Information supplémentaire :

17.3 [Pour les Parties contractantes ayant reçu une aide au développement] : Depuis la COP14, votre pays a-t-il reçu un appui financier spécifiquement pour la conservation et la gestion des zones humides nationales :

a) d'organismes d'aide au développement d'autres pays ?

A=Oui ; B=Non ; Z=Non applicable

b) d'organismes d'aide au développement non nationaux ou multilatéraux ?

A=Oui ; B=Non ; Z=Non applicable. {3.3.3}

{« pays destinataires »} : Un appui financier a-t-il été reçu d'organismes d'aide au développement spécifiquement pour la gestion et la conservation des zones humides dans le pays ? Depuis la COP13, votre pays a-t-il reçu un soutien financier d'organismes d'aide au développement (organismes non nationaux, y compris organismes multilatéraux) pour la conservation et la gestion des zones humides nationales ? {3.3.3}
A=Oui ; B=Non ; Z=Non applicable

17.3 Information supplémentaire : Si 'Oui' veuillez indiquer de quels pays ou organismes, précisez le montant et indiquez les activités financées.

17.4 Un appui financier du budget national a-t-il été fourni par votre pays pour faciliter l'application de la Convention sur les zones humides ?
A=Oui ; B=Non ; Z=Non applicable

17.4 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez indiquer le montant et pour quelles activités.

Objectif 18. La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux. {3.1}

18.1 Les correspondants nationaux d'autres AME sont-ils invités à participer au Comité national Ramsar/pour les zones humides ? {3.1.1} {3.1.2} DRC 3.1.i & 3.1.iv
A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

18.1 Information supplémentaire :

18.2 Des mécanismes sont-ils en place au niveau national pour la collaboration entre l'Autorité administrative Ramsar et les correspondants de l'ONU et d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE-ONU, OIBT) ? {3.1.2} {3.1.3} DRC 3.1.iv
A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

18.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

18.3 Depuis la COP14, Votre pays a-t-il reçu une aide d'un organisme ou de plusieurs organismes des Nations Unies ou d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux pour appliquer la Convention sur les zones humides ? {4.4.1} DRC 4.4.ii.

- a) PNUE : x
- b) FAO :
- c) CEE-ONU :
- d) CCNUCC :
- e) Fonds pour l'environnement mondial :
- f) PNUD :
- g) UNESCO :
- h) Organisation mondiale de la santé :
- i) Organisation météorologique mondiale :
- j) OIBT :
- k) OIP de la Convention⁶ :

18.3 Information supplémentaire : Pour chaque organe ou organisme choisi, veuillez décrire l'appui et indiquer le montant du financement.

18.4 Votre pays a-t-il établi un(des) réseau(x) international(aux), tels que des accords de jumelage, pour le partage des connaissances et la formation pour les zones humides qui ont des caractéristiques en commun ? {3.4.1}

A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

~~18.5 Des informations sur les zones humides et/ou Sites Ramsar de votre pays et leur état ont-elles été rendues publiques (p. ex., dans des publications ou sur un site web) ? {3.4.2} DRC 3.4.iv~~

~~A=Oui ; B=Non ; C= Partiellement ; D=Prévu~~

~~18.5 Information supplémentaire :~~

⁶ Les OIP sont : BirdLife International, International Water Management Institute (IWMI), UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), Wetlands International, WWF et Wildfowl & Wetland Trust (WWT).

~~18.6 Des informations sur les zones humides et/ou Sites Ramsar de votre pays ont-elles été transmises au Secrétariat Ramsar pour diffusion ? {3.4.3} DRC 3.4.ii
A=Oui ; B=Non ; C= Partiellement ; D=Prévu~~

~~18.6 Information supplémentaire :~~

18.5 Tous les systèmes de zones humides transfrontières ont-ils été identifiés ? {3.5.1} DRC 3.5.i
A=Oui ; B=Non ; D=Prévu ; Z=Non applicable

~~18.5 Information supplémentaire :~~

18.6 Une gestion coopérative efficace est-elle en place pour des systèmes de zones humides partagés (par exemple, dans les bassins hydrographiques partagés et les zones côtières) ? {3.5.2} DRC 3.5.ii
A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu ; Y=Non pertinent

18.6 Information supplémentaire : Si 'Oui' ou 'En partie', veuillez indiquer pour quels systèmes de zones humides une gestion de ce type est en vigueur.

18.7 Votre pays participe-t-il à des réseaux ou initiatives régionaux pour les espèces migratrices dépendant des zones humides ? {3.5.3} DRC 3.5.iii
A=Oui ; B=Non ; D=Prévu ; Z=Non applicable

18.7 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez indiquer quels réseaux régionaux ou initiatives régionales.

Objectif 19. *Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4^e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré.*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 20]

19.1 Depuis la COP14, votre pays a-t-il réalisé une évaluation des besoins nationaux en vue de la planification du renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Plan stratégique de la Convention ? {4.1.4} DRC 4.1.iv & 4.1.viii
A=Oui ; B=Non ; C=En partie ; D=Prévu

19.1 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources sur l'évaluation.

19.2 Votre pays ou votre institution ont-ils une stratégie de développement des capacités pour le Plan stratégique de la Convention {4.1.4} DRC 4.1.iv & 4.1.viii
A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

19.2 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

19.3 Les questions de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides sont-elles intégrées dans les programmes d'éducation officiels ? (Résolution XIV.11) ?
A=Oui ; B=Non ; C= En partie ; D=Prévu

19.3 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources.

- 19.4 Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP14 ? {4.1.5} DRC 4.1.iv
- a) dans les Sites Ramsar
 - b) dans d'autres zones humides
- E= # possibilités ; F=Inférieur à # ; G=Supérieur à # ; X=Inconnu ; Y=Non pertinent

~~19.3 Information supplémentaire : (indiquez si les Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle ont été utilisés pour la formation) :~~

- 19.4 Avez-vous (AA) utilisé vos Rapports nationaux Ramsar précédents pour le suivi de l'application de la Convention ? {4.3.1} DRC 4.3.ii
- A=Oui ; B=Non ; D=Prévu ; Z=Non applicable

19.4 Information supplémentaire : Si 'Oui', veuillez fournir les liens vers les sources ou télécharger ici les documents sources indiquant comment les rapports ont été utilisés pour le suivi.

Section 4 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes ayant établi des objectifs nationaux de fournir des informations à ce sujet

But 1 : S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides

[Référence aux objectifs de développement durable 1, 2, 6, 8, 11, 13, 14 et 15]

Objectif 1. Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 14]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 2. L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière.

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 7 et à l'objectif de développement durable 6, indicateur 6.3.1]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 3. *Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 7, 10, 15, 16 et 18]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 4. *Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 6]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

But 2. Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar

[Référence aux objectifs de développement durable 6, 11, 13, 14 et 15]

Objectif 5. *Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1.}*

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 3 et 5]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 7. *Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}*

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 3, 4 et 10]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

But 3. Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

[Référence aux objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14 et 15]

Objectif 8. Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC 1.1.i

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 2, 3, 4, 6 et 21]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 9. L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière {1.3.}

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 1, 9, 10 et 15].

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 10. *Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 22]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 11. *Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.}*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 11, 12 et 13]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 12. *Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. {1.8.}*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 2, 8 et 11].

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 13. *Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains.*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cibles 10 et 14].

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

But 4. Améliorer la mise en œuvre

[Référence aux objectifs de développement durable 1, 2, 6, 9, 10, 11, 13, 14, 15 et 17]

Objectif 15. *Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}*

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 16. *La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation. {4.1}.*

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 21].

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 17. *Des ressources financières et autres, issues de toutes les sources, sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du quatrième Plan stratégique de la Convention 2016-2024. {4.2.}*

[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 19]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 18. *La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux. {3.1}*

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :

Objectif 19. *Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4^e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré.*
[Référence au Cadre mondial de la biodiversité, cible 20]

Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'objectif :

A= Élevée ; B= Moyenne ; C= Faible ; D= Non pertinent ; E= Pas de réponse

Ressources :

A= Bonnes ; B= Adéquates ; C= Limitées ; D= Très limitées ; E= Pas de réponse

Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :

Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :

Résultats obtenus avant 2024 et comment ils contribuent à la réalisation des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et aux objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet, en octobre 2024

Information supplémentaire :